

VERYCHIC

VENTES PRIVÉES DE
VOYAGES EXTRAORDINAIRES

INFOS PRATIQUES

Thaïlande

CAPITALE

Bangkok

LANGUE

Thaï

MONNAIE

Baht thaïlandais (THB)

INDICATIF TÉLÉPHONIQUE

+66

DÉCALAGE HORAIRE

UTC+7 (pas de changement d'heure)

ÉLECTRICITÉ

220 V — prises de types A, B, C et O (adaptateur universel conseillé)

AMBASSADE DE FRANCE EN THAÏLANDE

ADRESSE

35 Charoenkrung Road Soi 36, Bangrak, Bangkok
10500, Thaïlande

TÉLÉPHONE

+66 2 657 51 00

Conditions d'entrée sur le territoire

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Passeport valide au moins 6 mois après la date d'entrée en Thaïlande, en bon état (non déchiré ni abîmé) et comportant au moins une page vierge.
- Carte d'arrivée numérique (Thailand Digital Arrival Card – TDAC) : à remplir en ligne obligatoirement dans les 3 jours précédant l'arrivée.
- Visa non requis pour les ressortissants français dans le cadre du régime d'exemption en vigueur (séjour touristique jusqu'à 60 jours, prolongeable de 30 jours sur place, soit 90 jours maximum). Au-delà, un visa est obligatoire.
- Billet de retour ou de continuation à présenter aux autorités si demandé.
- Preuve de ressources financières pouvant être exigée : 20 000 THB par personne (environ 530 €).
- Preuve d'hébergement (réservation d'hôtel ou attestation) pouvant être demandée à l'arrivée.

Les noms et prénoms figurant sur votre réservation doivent être strictement identiques à ceux de vos documents de voyage.

Les formalités en vigueur selon le pays de destination ou de transit (passeport, visa ou autres documents obligatoires) sont à la charge et sous la responsabilité du client. Nous vous conseillons de vérifier les informations sur le site de France Diplomatie.

VACCINS

OBLIGATOIRES

Aucun (sauf fièvre jaune si vous venez ou transitez par une zone à risque)

RECOMMANDÉS

DTCP + Hépatite A + Hépatite B + Fièvre typhoïde (si séjour prolongé ou en zone rurale)